Laurent SEYSSIECQ
Commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE POUR LES MAMMIFERES MARINS EN MEDITERRANEE ET LEUR ENVIRONNEMENT G.I.S. 3M

C/O Parc national de Port Cros
Castel Sainte Claire
83418 HYERES CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Résidence Les Charmilles Bât E, Allée de la Rouguière, 13011 MARSEILLE
Tél. : 09 67 10 29 59 – Fax : 04 91 36 29 59 – N° Siret : 539 002 246 00020

GIS 3M
C/O Parc national de Port Cros
Castel Sainte Claire
83418 HYERES cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association GIS 3M, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la justification des subventions de l'exercice et la justification des charges à payer à la clôture de l'exercice dans le cadre du partenariat Pelagos.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

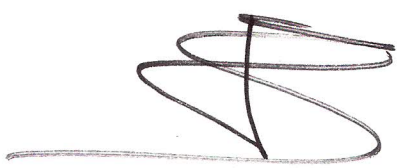
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 2 avril 2013

Laurent SEYSSIECQ
Commissaire aux comptes



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	644	271	373	588	215-	36.57-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15		15	15		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	TOTAL I	659	271	388	603	215-	35.66-
	Comptes de liaison **TOTAL II**						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	16 309		16 309	2 132	14 177	664.97
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	86 353		86 353	115 487	29 134-	25.23-
	Charges constatées d'avance (3)	105		105	103	2	1.95
	TOTAL III	102 767		102 767	117 722	14 955-	12.70-
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	103 426	271	103 155	118 325	15 170-	12.82-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	22 930	16 387	6 543	39.93
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	10 511-	6 543	17 054-	260.64-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTAL I	12 419	22 930	10 511-	45.84-
	Comptes de liaison **TOTAL II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales	4 273	2 931	1 341	45.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	86 463	92 464	6 001-	6.49-
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	90 736	95 395	4 659-	4.88-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	103 155	118 325	15 170-	12.82-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 90 736 95 395

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	14 043	18 072	4 029-	22.29-
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	134 219	201 329	67 110-	33.33-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations	340	280	60	21.43
Autres produits		0	0-	100.00-
TOTAL I	148 603	219 682	71 079-	32.36-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	130 029	187 490	57 461-	30.65-
Impôts, taxes et versements assimilés	139	378	239-	63.19-
Salaires et traitements	21 297	19 258	2 039	10.59
Charges sociales	6 122	6 243	121-	1.94-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	215	56	159	283.93
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	127		127	
TOTAL II	157 929	213 425	55 496-	26.00-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	9 326-	6 257	15 583-	249.05-
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	9 326-	6 257	15 583-	249.05-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	237	334	97-	29.02-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL VII	237	334	97-	29.02-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 421	47	1 374	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	1 421	47	1 374	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 185-	286	1 471-	513.92-
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	148 839	220 015	71 176-	32.35-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	159 350	213 472	54 122-	25.35-
SOLDE INTERMEDIAIRE	10 511-	6 543	17 054-	260.64-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	10 511-	6 543	17 054-	260.64-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS				
Bénévolat	4 225		4 225	
Prestations en nature	1 954	2 436	482-	19.79-
Dons en nature				
TOTAL	6 179	2 436	3 743	153.64
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 954	2 436	482-	19.79-
Personnel bénévole	4 225		4 225	
Prestations				
TOTAL	6 179	2 436	3 743	153.64

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	644		
TOTAL	644		
Autres participations	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	659		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			644	644
TOTAL			644	644
Autres participations			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			659	659

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56	215		271
TOTAL	56	215		271
TOTAL GENERAL	56	215		271

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	215				
TOTAL	215				
TOTAL GENERAL	215				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	16 309
Total	16 309

16,5 K€ de produits à recevoir dont :
- 4,5 K€ de mise à disposition de personnel à encaisser
- 12 K€ de subventions partenariat PNPC projet 12-036 et 12-038 à encaisser

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	1 520
Autres dettes	86 463
Total	87 983

1,5 K€ de dette sociale dont :
- 1,4 K€ de provision congès payés
- 0,1 K€ de provision de taxe formation continue

86,5 K€ de charges à payer dont :
- 82,2 K€ de solde des reversements aux partenaires des conventions PNPC 2010-2012
- 4,1 K€ d'honoraires commissaire aux comptes 2011 et 2012
- 0,2 K€ de solde d'honoraires expert-comptable 2012

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	105
Total	105

0,1 K€ de charges constatées d'avance : assurance 2013 payée en 2012

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Bénévolat (sur la base horaire) selon la formule suivante : Nb d'heures par an x Nb de bénévoles x Coût horaire brut

* Management (bureau) 100 x 20 x 9,43 = 3621,12 euros
* Participation/expertise (x 8) 4 x 8 x 9,43 = 603,52 euros

Soit un total valorisation bénévolat de **4224,64 euros**

Mise à disposition gratuite de biens et prestations

* Mise à disposition salle de réunion 140 x 2 = 280 euros

* Hébergement de l'activité (chez les salariées)

En euro par mois :

Loyer 1000 euros
Edf : 60
Eau : 16
Téléphone et internet 40
Total = 1116 x 0,125 (prorata de la surface) 139,5 euros
Soit 1674 euros pour l'année

Soit un total des mises à disposition gratuite de biens et prestations de **1954 euros**

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Fongecif 2011	46	672
- Honoraires commissaires aux comptes 2011	1 375	672
Total	1 421	
Produits		
- Régularisation formation continue 2011	217	772
- cotisation adhérent 2011	20	772
Total	237	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		373	588	215-	36.57-
21830000	Matériel de bureau et mat info	644	644		
28183000	Amort matériel informatique	271-	56-	215-	383.93-
AUTRES PARTICIPATIONS		15	15		
26100000	Titres de participation	15	15		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		388	603	215-	35.66-
AUTRES CREANCES		16 309	2 132	14 177	664.97
46870000	Produits à recevoir	4 549	2 132	2 417	113.37
46871000	Produits à recevoir partenaria	11 760		11 760	
DISPONIBILITES		86 353	115 487	29 134-	25.23-
51200001	Crédit Coopératif	86 353	115 487	29 134-	25.23-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		105	103	2	1.95
48600000	Charges constatées d'avance	105	103	2	1.95
TOTAL ACTIF CIRCULANT		102 767	117 722	14 955-	12.70-
TOTAL GENERAL		103 155	118 325	15 170-	12.82-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
REPORT A NOUVEAU		22 930	16 387	6 543	39.93
11000000	Report à nouveau créditeur	22 930	16 387	6 543	39.93
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)		10 511-	6 543	17 054-	260.64-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS		12 419	22 930	10 511-	45.84-
DETTES FISCALES ET SOCIALES		4 273	2 931	1 341	45.76
42820000	Dettes prov.p/r congés à payer	1 057	877	180	20.48
43100000	Urssaf	2 072	687	1 385	201.60
43720000	Caisse de Retraite	638	608	30	4.93
43730000	Mutuelle	43	34	9	26.47
43820000	Chg soc.sur congés à payer	324	385	61-	15.88-
44860000	Autres charges à payer	139	340	201-	59.12-
AUTRES DETTES		86 463	92 464	6 001-	6.49-
46860000	Charges à payer	86 463	92 464	6 001-	6.49-
TOTAL DETTES		90 736	95 395	4 659-	4.88-
TOTAL GENERAL		103 155	118 325	15 170-	12.82-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES		14 043	18 072	4 029-	22.29-
70600000	Prestations de services	1 036	10 875	9 839-	90.47-
70840000	Mise à disposit°de perso factu	13 007	7 197	5 810	80.72
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		134 219	201 329	67 110-	33.33-
74000009	Partenariat Pelagos : 10-058	8 861	13 291	4 430-	33.33-
74000010	Partenariat Pelagos : 10-063	8 669	13 003	4 334-	33.33-
74000011	Partenariat Pelagos : 11-001	16 105	24 157	8 052-	33.33-
74000012	Partenariat Pelagos : 11-002	13 065	19 598	6 533-	33.33-
74000013	Partenariat Pelagos : 11-003	14 503	21 755	7 252-	33.33-
74000014	Partenariat Pelagos : 11-004	15 804	23 706	7 902-	33.33-
74000015	Partenariat Pelagos : 11-011	30 014	62 661	32 647-	52.10-
74000016	Partenariat Pelagos : 11-012	15 438	23 158	7 719-	33.33-
74000017	Partenariat Pelagos : 12-038	5 460		5 460	
74000018	Partenariat Pelagos :12-036	6 300		6 300	
COTISATIONS		340	280	60	21.43
75600000	Cotisations	340	280	60	21.43
AUTRES PRODUITS			0	0-	100.00-
75800000	Pdts divers de gest° courante		0	0-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		148 603	219 682	71 079-	32.36-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		130 029	187 490	57 461-	30.65-
60640000	Fournitures administratives	51	129	78-	60.20-
61101000	Convention Pelagos : 10-058	8 439	12 658	4 219-	33.33-
61102000	Convention Pelagos : 10-063	7 710	11 566	3 855-	33.33-
61103000	Convention Pelagos : 11-001	14 331	21 497	7 166-	33.33-
61104000	Convention Pelagos : 11-002	12 308	18 056	5 749-	31.84-
61105000	Convention Pelagos : 11-003	13 284	19 927	6 642-	33.33-
61106000	Convention Pelagos : 11-004	14 045	21 067	7 022-	33.33-
61107000	Convention Pelagos : 11-011	26 810	57 420	30 610-	53.31-
61108000	Convention Pelagos : 11-012	14 695	22 043	7 348-	33.33-
61109000	Convention Pelagos : 12-036	6 000		6 000	
61110000	Convention Pelagos : 12-038	5 200		5 200	
61320000	Locations immobilières	140		140	
61600001	Primes d'Assurances	103	104	1-	1.00-
62260100	Honoraires comptables	2 321	2 316	5	0.22
62260200	Honoraires commiss.aux comptes	2 751		2 751	
62510000	Voyages et déplacements	1 476	546	930	170.51
62570000	Réceptions	128		128	
62600000	Frais postaux et télécommunic.	22	41	20-	47.95-
62700000	Services Bancaires & assimilés	215	120	95	78.57
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		139	378	239-	63.19-
63330000	Taxe formation continue	139	378	239-	63.19-
SALAIRES ET TRAITEMENTS		21 297	19 258	2 039	10.59
64100000	Salaires bruts	21 117	18 698	2 419	12.94
64120000	Congés payés	180	560	380-	67.93-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12	Exercice N-1 31/12/2011 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES SOCIALES	6 122	6 243	121-	1.94-
64510000 Cotisations à l'URSSAF	3 573	3 562	11	0.32
64530000 Coti caisses retraites	1 521	1 347	175	12.99
64531000 Cotisations mutuelle	83	58	25	43.95
64540000 Cotisations aux Pole emploi	908	812	97	11.89
64580000 Coti aux autres organi. (CP)	61-	287	349-	121.29-
64750000 Médecine du travail, pharmacie	98	178	81-	45.20-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	215	56	159	283.93
68112000 DA Immob corporelles	215	56	159	283.93
AUTRES CHARGES	127		127	
65800000 Chges diverse de gest°courante	127		127	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	157 929	213 425	55 496-	26.00-
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 326-	6 257	15 583-	249.05-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 326-	6 257	15 583-	249.05-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	237	334	97-	29.02-
77200000 Produits sur exo antérieurs	237	334	97-	29.02-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	237	334	97-	29.02-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	1 421	47	1 374	NS
67200000 Charges/exercices antérieurs	1 421	47	1 374	NS
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 421	47	1 374	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 185-	286	1 471-	513.92-
TOTAL PRODUITS	148 839	220 015	71 176-	32.35-
TOTAL DES CHARGES	159 350	213 472	54 122-	25.35-
SOLDE INTERMEDIAIRE	10 511-	6 543	17 054-	260.64-
EXCEDENTS OU DEFICITS	10 511-	6 543	17 054-	260.64-

Laurent SEYSSIECQ
Commissaire aux comptes
inscrit près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE POUR LES MAMMIFERES MARINS EN MEDITERRANEE ET LEUR ENVIRONNEMENT G.I.S. 3M

C/O Parc national de Port Cros
Castel Sainte Claire
83418 HYERES CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Résidence Les Charmilles Bât E, Allée de la Rouguière, 13011 MARSEILLE
Tél. : 09 67 10 29 59 – Fax : 04 91 36 29 59 – N° Siret : 539 002 246 00020

GIS 3M
C/O Parc national de Port Cros
Castel Sainte Claire
83418 HYERES cedex

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTE SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L 615-5 du code de Commerce :

Article L 612-5 : (L.n° 2001-420 du 15 mai 2011)
Le représentant légal ou, s'il en existe un, le Commissaire aux Comptes d'une personne morale de droit privé non commerçante ayant une activité économique ou d'une association visée à l'article L 612-4 présente à l'organe délibérant ou, en l'absence d'organe délibérant, joint aux documents communiqués aux adhérents un rapport sur les conventions passées directement ou par personne interposée entre la personne morale et l'un de ses administrateurs ou l'une des personnes assurant un rôle de mandataire social.

Il en est de même des conventions passées entre cette personne morale et une société dont un associé indéfiniment responsable, un gérant, un administrateur, le directeur général délégué, un membre du directoire ou du conseil de surveillance, un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% est simultanément administrateur ou assure un rôle de mandataire social de ladite personne morale.

L'organe délibérant statue sur ce rapport.

Le décret N°2002-803 du 3 mai 2002 précise les conditions dans lesquelles ce rapport est établi.

Une convention non approuvée produit néanmoins ses effets. Les conséquences préjudiciables à la personne morale résultant d'une telle convention peuvent être mises à la charge, individuellement ou solidairement selon le cas, de l'administrateur ou de la personne assurant le rôle de mandataire social.

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Nous vous précisons, en effet, qu'il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

I. Conventions autorisées au cours de l'exercice :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

Marseille, le 2 avril 2013

Laurent SEYSSIECQ
Commissaire aux comptes

